



**BORMES**  
**LA LONDE**  
**LE LAVANDOU**

# Le Journal du Tri

n°14 - Août 2012

Gratuit



## Le Syndicat Mixte Bormes/La Londe/Le Lavandou

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) a été créé en 1966 par les communes de Bormes les Mimosas et Le Lavandou dans le but d'appréhender conjointement les problématiques des déchets et de l'assainissement. Depuis, la commune de La Londe-les-Maures a adhéré au SIVOM en 1970.

Dès 1997, le SIVOM a mis en place la collecte sélective des déchets ménagers en apport volontaire et est signataire, depuis 2000, d'un contrat programme de durée signé avec la société agréée Eco-Emballages qui travaille avec les entreprises à l'éco-conception et à la réduction des emballages.

Depuis le 1er décembre 2010, et la création de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures (regroupant les communes de Bormes-les-Mimosas, Cuers, La Londe les Maures et Pierrefeu du Var), le SIVOM s'est transformé en Syndicat Mixte composé des communes de Bormes les Mimosas, La Londe les Maures et Le Lavandou. Son siège social est situé à la Mairie de Bormes les Mimosas. Le territoire du Syndicat Mixte compte 23 325 habitants permanents soit une densité moyenne de 113 habitants/km<sup>2</sup> (pop. légales INSEE 2009)

En vertu d'un marché public conclu par le Syndicat Mixte, le Groupe Pizzorno est chargé de la collecte, du transfert et du traitement des ordures ménagères et du tri sélectif.

Notre mobilisation commune permet de « réduire la poubelle traditionnelle » et donc son impact sur notre environnement.

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation et comptons sur vous pour l'inscrire dans la continuité.



**Albert VATINET**

Maire de Bormes les Mimosas  
Président du Syndicat Mixte  
Bormes/La Londe/Le Lavandou  
Vice Président du Conseil Général du Var



**François de CANSON**

Maire de La Londe Les Maures  
Vice-Président du Syndicat Mixte  
Bormes/La Londe/Le Lavandou  
Président de la Communauté de Communes  
Méditerranée Porte des Maures



**Gil BERNARDI**

Maire du Lavandou

# C chiffres clé 2011

Du fait de la vocation touristique des communes qui composent le Syndicat Mixte, les rapports tonnages collectés/habitant sont très nettement supérieurs à la moyenne nationale.

Ainsi, en 2011, **17 802 tonnes d'ordures ménagères** ont été collectées soit 763 kg/habitant et par an (moyenne nationale : 375 kg/an/hab.)

Le service public d'élimination des déchets et assimilés s'adapte à ces contraintes spécifiques de fonctionnement notamment par la mise à disposition de moyens humains et matériels supplémentaires en période estivale.

Le territoire du Syndicat compte **250 points de collecte tri sélectif** (emballages, journaux-magazines, verre).

**1965 tonnes ont été collectées en 2011** soit 84 kg/an/hab. (moyenne nationale : 45 kg/an/hab.) se répartissant comme suit :

Emballages :	275 tonnes
Journaux/magazines :	600 tonnes
Verre :	1 090 tonnes

Le **taux de valorisation** du tri sélectif au titre de l'année 2011 s'établit à **78 %**.

Les chiffres enregistrés en matière de tri sélectif sont très satisfaisants, toutefois, **les usagers sont encouragés à poursuivre l'effort entrepris dans la mesure où celui-ci permet de générer de substantielles économies sur le prix du service** (diminution des tonnages d'ordures ménagères collectés et augmentation des produits de valorisation des emballages ménagers). Il s'inscrit en outre dans le respect des objectifs définis par le Grenelle de l'Environnement (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 : réduire de 7% le tonnage des ordures ménagères sur les cinq prochaines années et porter à 75%, dès 2012, le taux de recyclage des emballages ménagers).

Le **service de collecte sur rendez-vous des encombrants** (par appel téléphonique au n° 0800 200 073) rencontre un franc succès auprès de la population (encombrants collectés : + 30,5% par rapport à 2010).

# A

## ctions 2011

### Pré collecte

Le **remplacement de 600 containers** soit 20% du parc a été effectué en 2011 et des fixes containers ont été mis en place dans les secteurs sensibles longeant la RD 559 pour des raisons de sécurité. Les containers sont **lavés 4 fois par an** (les secteurs les plus exposés font l'objet d'une fréquence de lavage plus grande) au moyen de deux véhicules spécifiques. L'ensemble du parc de collecte enterré est pourvu de containers étanches depuis 2011 afin de résorber les lixiviats\*.

En 2011, **les colonnes de tri sélectif ont été remises en état tandis que de nouveaux points ont été créés en différents secteurs afin de répondre aux attentes du public.** Afin de concilier développement durable et amélioration du cadre de vie, **des conteneurs tri sélectif enterrés seront aménagés** sur le territoire de la commune de Bormes les Mimosas à partir du dernier trimestre 2012.

### Sensibilisation au tri :

Les **actions de sensibilisation au tri sélectif réalisées par l'équipe du Syndicat Mixte se sont poursuivies tout au long de l'année 2011**, notamment dans les écoles et les centres de loisirs, mais également à l'occasion de journées consacrées à l'environnement (Nature en fête à La Londe les Maures, Journées de la Mer au Lavandou, Bormes à Tout Vent et Fête du cerf-volant axée sur la prévention santé et l'environnement à Bormes les Mimosas...). Par ailleurs, l'établissement intercommunal propose régulièrement des visites de la déchetterie au public scolaire.



\* Lors de leur stockage et sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation naturelle, les déchets produisent une fraction liquide appelée « lixiviats »

Durant l'été, des actions de communication et de sensibilisation ont eu lieu sur les plages, les marchés et dans les campings des trois communes membres. Ces opérations destinées à tous les publics, estivants comme habitants permanents, ont été l'occasion d'échanges enrichissants avec la population.



Des actions plus ciblées sont également conduites ; ainsi une journée spécifique d'intervention pour la sensibilisation à la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) a été effectuée dans un établissement commercial de La Londe les Maures en décembre 2011. Cette opération sera reconduite à Bormes les Mimosas et au Lavandou en 2012.



# Déchetteries de Manjastre et de la Pabourette

D'importants travaux d'agencement ont été réalisés sur le site de les déchetteries en 2011 afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des usagers particuliers et professionnels.

## Quai réservé aux particuliers



**du LUNDI au SAMEDI**  
**de 08H00 à 12H00**  
**et de 13H00 à 17H00**



**Nous vous demandons de vous présenter 1/4 heure avant la fermeture**

L'accès en déchetterie est **GRATUIT pour les particuliers domiciliés à Bormes, La Londe et au Lavandou, uniquement avec un véhicule de tourisme avec ou sans attelage** (les camionnettes bennes et les camionnettes plateaux ne sont pas acceptées)

La mise en place d'une vignette au 1er août 2012 permet à ceux-ci de s'identifier et d'accéder gratuitement en déchetterie en qualité de contribuable du territoire.

- l'agent de quai est présent en permanence pendant les heures d'ouverture et est chargé :
  - De veiller à l'entretien du quai (intérieur et extérieur) ;
  - D'informer les utilisateurs et obtenir une bonne sélection des matériaux dans le cadre du Développement Durable pour préserver notre environnement.
- l'utilisateur doit :
  - Respecter le règlement intérieur ;
  - Respecter les règles de circulation sur le site (limitation de vitesse, sens de rotation, interdit, stop...).

## ***Déchets acceptés en Déchetteries***

- les encombrants
- les Terres/Gravats
- les déchets verts
- les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils ménagers, les lampes & ampoules...)
- les Déchets Ménagers Spéciaux (phytosanitaires, acides, peintures, colles, solvants, diluants...)
- les piles et batteries
- les huiles végétales
- les cartons
- les ferrailles
- les bois et les palettes de bois
- les pneus (uniquement VL et déjantés)



## ***Déchets refusés en Déchetteries***

- les déchets amiantés et de plomb
- les déchets radioactifs ; les déchets d'activités de soins ; les déchets hospitaliers
- les bouteilles de gaz ; les extincteurs ; les fusées de détresse

**Chaque déchet déposé dans les Déchetteries de Manjastre et de la Pabourette est redirigé vers sa filière de valorisation**



## **Aire de tri et plateforme spécifique réservées aux professionnels**

**du LUNDI au VENDREDI  
de 08H00 à 12H0  
et de 13H00 à 17H00**

**le SAMEDI  
de 08H00 à 12H00**



### **Nous vous demandons de vous présenter 1/4 heure avant la fermeture**

Les professionnels résidants sur le territoire du Syndicat Mixte Bormes/La Londe/Le Lavandou ont accès à l'aire de tri et à la plateforme de Manjastre.

- Un personnel est présent en permanence pendant les heures d'ouverture et est chargé :
  - de veiller à l'entretien de l'aire de tri et de la plateforme ;
  - d'informer les utilisateurs et obtenir une bonne sélection des matériaux dans le cadre du Développement Durable pour préserver notre environnement.
- L'utilisateur doit :
  - respecter le règlement intérieur ;
  - respecter les règles de circulation sur le site (limitation de vitesse, sens de rotation, sens interdit, stop....)



<b>Déchets acceptés</b>	<b>Aire de tri</b>	<b>Plateforme spécifique</b>
Encombrants	X	
Ferrailles	X	
Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques	X	
Bois	X	
Cartons	X	
Végétaux		X
Terres & Gravats		X



**Aire de Tri**



**Plateforme spécifique**

Les professionnels résidants hors des communes membres sont acceptés sous conditions et effectuerons les démarches nécessaires avant tout vidage.

L'accès à la déchetterie de Manjastre ne dispense pas l'utilisateur d'acquitter éventuellement le droit de dépôt consécutif à l'utilisation de cette dernière. (Les tarifs peuvent être consultés sur site).

**Chaque déchet déposé dans les Déchetteries de Manjastre et de la Pabourette est redirigé vers sa filière de valorisation**

## Projets 2012 - 2013

Parmi les projets 2012, figurent la **mise en sécurité des flux piétons, l'aménagement paysager en entrée de site ainsi que le renouvellement de la signalétique sur le site de la déchetterie de Manjastre.**

Des **actions de communications ciblées sur les gestes de tri** seront conduites à l'intention des habitants dans le cadre de visites à domicile.

Une **collecte sélective en porte à porte** sera progressivement mise en place dans les centres villes de chacune des communes dès le début de l'année 2013 (collecte verre et emballages/JMR). S'agissant d'un programme de déploiement sur 3 exercices, le dispositif sera renforcé lors des années 2014 et 2015.

Des points de collecte des textiles seront également déployés sur le territoire intercommunal sur plusieurs emplacements à proximité de colonnes de tri existantes.

## Plus on est informé, mieux on tri !!!

### Rôle Ambassadeur du Tri – Consignes de tri

L'Ambassadrice du Syndicat Mixte, Emmanuelle MILESI, se présentera tout au long de l'année 2012/2013 auprès des habitants des trois communes pour vous informer et vous apporter les réponses à vos questions sur le geste du tri.



### AVIS DE PASSAGE

*Emmanuelle MILESI, Ambassadrice du Tri du Syndicat Mixte Bormes/La Londe/Le Lavandou s'est présentée pour vous donner les informations nécessaires à l'amélioration du tri des emballages. Pour obtenir plus d'informations ou un rendez-vous vous pouvez appeler le 06 74 79 65 93*



# N uméros utiles

## **SYNDICAT MIXTE Bormes / La Londe / Le Lavandou**

Noms	Fonction	Téléphone
Eric BROUSSE	Directeur	04 94 05 34 50
Véronique BRIAND Sébastien HAMZAOU	Administration, Communication, Administration déchetteries	04 94 71 74 83
Emmanuelle MILESI Sophie CZAJA	Sensibilisation Tri sélectif	

## **Groupe PIZZORNO Environnement (Déchetterie de Manjastre)**

Noms	Fonction	Téléphone
Jean-Marc LEGUIN	Responsable d'exploitation	04 94 71 22 74
Gilles FERRIER	Adjoint Responsable d'exploitation	
Services des Encombrants (du Lundi au Vendredi).		0800 200 073

**Publication** : Syndicat Mixte Bormes - La Londe - Le Lavandou - **Directeur de la publication** : Albert VATINET

**Tirage** : 20 000 exemplaires sur papier 115 g recyclé - encres végétales

**Maquette et conception** : Syndicat Mixte - Azur Communication

**Photographies** : Syndicat Mixte, Eco-emballages - **Impression** : Azur Communication

